



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 23 MARS 2023 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 40
absents représentés : 15
absents excusés : 3

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois du mois de mars à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 15 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Magali CAZALIS, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD.

Absents représentés :

M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, Mme Emmanuelle BRESSOUD a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Isabelle LABEYRIE, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Francis BETBEDER, M. Jean-Claude DAULOUÈDE a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, M. Jean-Luc DELPUECH a donné pouvoir à Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à Mme Séverine DUCAMP, Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN a donné pouvoir à M. Christophe VIGNAUD, M. Olivier GOYENECHÉ a donné pouvoir à M. Jérôme PETITJEAN, M. Eric LAHILLADE est suppléé par Mme Sandrine PETITGRAND, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Isabelle MAINPIN a donné pouvoir à M. Serge VIAROUGE, Mme Carine QUINOT a donné pouvoir à M. Régis GELEZ.

Absents excusés : Messieurs Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE, Mickaël WALLYN.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PETITGRAND.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 AU BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE PORT DE CAPBRETON

Rapporteur : Monsieur le Président

Conformément à l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.



Toutefois, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier, avant même l'adoption du compte de gestion et du compte administratif. Ainsi, l'organe délibérant peut, au titre de l'exercice clos N-1, procéder à la reprise anticipée des résultats de cet exercice.

Lors du vote du compte administratif, avant le 30 juin 2023, les résultats seront définitivement arrêtés et le conseil communautaire devra, si les résultats définitifs font apparaître une différence avec les montants repris par anticipation, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire.

La reprise des résultats de l'exercice 2022 par anticipation est destinée à la couverture des besoins de financement du budget primitif 2023.

Afin de satisfaire aux exigences de la nomenclature M4, cette reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public, accompagnée d'un tableau des résultats de l'exécution du budget 2022 visé par le comptable public et de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Il est proposé l'affectation anticipée du résultat ci-dessous pour le budget annexe « Port de Capbreton » :

Informations préalables :

Solde d'exécution d'investissement 2022	+1 064 965,28
Solde Restes à réaliser au 31/12/2022	- 148 395,00
Capacité de financement section d'investissement	+ 916 570,28

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2022	497 587,67
→ Report en fonctionnement (R002)	497 587,67
→ Affectation au R1068 - recette investissement	0,00

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12 ;

CONSIDÉRANT les résultats de l'exercice 2022 et la possibilité de les reporter, par anticipation, sur le budget primitif 2023 pour couvrir des besoins de financement ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- d'approuver les tableaux des résultats de l'exécution du budget annexe « Port de Capbreton »,
- de reporter, par anticipation, les résultats 2022 sur le budget primitif 2023, tels que décrits sur les tableaux annexés à la présente,
- de s'engager, si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation au budget primitif 2023, à procéder à leur régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et avant la fin de l'exercice,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

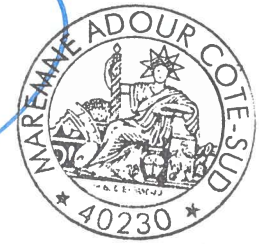
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 23 mars 2023

Le président,

Pierre Froustey



Publié le 30 mars 2023

**RESTES A REALISER 2022****BUDGET PORT ET LAC****DEPENSES**

Super-opération Opération		PAS DE SUPER OPERATION PAS D OPERATION		
Nature	BP 2022	Réalisé 2022	RAR 2022	
020 DEPENSES IMPREVUES	20 000,00	0,00	0,00	
1641 EMPRUNTS EN EURO	120 000,00	112 520,58	0,00	
2153 INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	40 000,00	0,00	0,00	
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	500 000,00	0,00	0,00	
Total	Total Opération PAS D OPERATION	680 000,00	112 520,58	0,00
Total	Total Super-opération PAS DE SUPER OPERATION	680 000,00	112 520,58	0,00

Super-opération Opération		O 201	OPERATION VOTEE DESENSABLEMENT	
Nature	BP 2022	Réalisé 2022	RAR 2022	
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	6 000,00	5 945,36	0,00	
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	812 848,82	72 215,00	143 695,00	
Total 201	Total Opération DESENSABLEMENT	818 848,82	78 160,36	143 695,00

Super-opération Opération		O 203	OPERATION VOTEE INSTALLATIONS PORTUAIRES	
Nature	BP 2022	Réalisé 2022	RAR 2022	
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	500 000,00	0,00	0,00	
Total 203	Total Opération INSTALLATIONS PORTUAIRES	500 000,00	0,00	0,00

Super-opération Opération		O 206	OPERATION VOTEE CAPITAINEE	
Nature	BP 2022	Réalisé 2022	RAR 2022	
2154 MATERIEL INDUSTRIEL	1 500,00	0,00	0,00	
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 000,00	2 909,27	4 700,00	
Total 206	Total Opération CAPITAINEE	9 500,00	2 909,27	4 700,00

Total O	Total Super-opération OPERATION VOTEE	1 328 348,82	81 069,63	148 395,00
--------------------	--	---------------------	------------------	-------------------

TOTAL DEPENSES	2 008 348,82	193 590,21	148 395,00
-----------------------	---------------------	-------------------	-------------------



RECETTES

Opération		PAS D OPERATION		
Nature	BP 2022	Réalisé 2022	RAR 2022	
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	92 301,32	92 301,32	0,00	
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	65 048,00	0,00	0,00	
1068 AUTRES RESERVES	933 999,50	933 999,50	0,00	
1312 REGIONS	0,00	42 216,00	0,00	
1317 BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	10 000,00	0,00	0,00	
238 AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	500 000,00	0,00	0,00	
28121 TERRAINS NUS	0,00	2 225,35	0,00	
28135 INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEN	0,00	2 300,00	0,00	
28153 INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	305 000,00	147 377,86	0,00	
28154 MATERIEL INDUSTRIEL	0,00	7 196,55	0,00	
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	0,00	26 729,95	0,00	
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	0,00	4 208,96	0,00	
Total	Total Opération	1 906 348,82	1 258 555,49	0,00
	PAS D OPERATION			
Total	Total Super-opération	1 906 348,82	1 258 555,49	0,00
	PAS DE SUPER OPERATION			
Super-opération		O	OPERATION VOTEE	
Opération		201	DESENSABLEMENT	
Nature	BP 2022	Réalisé 2022	RAR 2022	
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	70 000,00	0,00	0,00	
Total	Total Opération	70 000,00	0,00	0,00
201	DESENSABLEMENT			
Super-opération		O	OPERATION VOTEE	
Opération		202	RECONFIGURATION PORT DE PECHE	
Nature	BP 2022	Réalisé 2022	RAR 2022	
1313 DEPARTEMENTS	32 000,00	0,00	0,00	
Total	Total Opération	32 000,00	0,00	0,00
202	RECONFIGURATION PORT DE PECHE			
Total	Total Super-opération	102 000,00	0,00	0,00
O	OPERATION VOTEE			
TOTAL RECETTES		2 008 348,82	1 258 555,49	0,00

Fait à Saint Vincent de Tyrosse le 10/01/2023

Le vice Président

Jean Claude Daulouede *





RESULTATS BUDGETAIRES PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2022

PORT DE CAPBRETON

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires	2 008 348,82	2 316 898,00	4 325 246,82
Recettes nettes	1 258 555,49	2 285 927,15	3 544 482,64
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	2 008 348,82	2 316 898,00	4 325 246,82
Dépenses nettes	193 590,21	1 788 339,48	1 981 929,69
RESULTAT PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2022	1 064 965,28	497 587,67	1 562 552,95

	Résultat prévisionnel 2022	Résultat restes à réaliser	Résultats prévisionnels globaux 2022
INVESTISSEMENT	1 064 965,28	-	916 570,28
FONCTIONNEMENT	497 587,67	148 395,00	497 587,67
RESULTAT	1 562 552,95	-	1 414 157,95

*Certifié conforme au compte de
gestion 2022
le comptable public,
Jauscal RIVIÈRE*



Résultats budgétaires de l'exercice

60004 - PORT DE CABRETON - CC MACS

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 008 348,82	2 316 898,00	4 325 246,82
Titres de recette émis (b)	1 198 174,17	2 338 471,19	3 536 645,36
Réductions de titres (c)	31 920,00	52 544,04	84 464,04
Recettes nettes (d = b - c)	1 166 254,17	2 285 927,15	3 452 181,32
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 008 348,82	2 316 898,00	4 325 246,82
Mandats émis (f)	193 590,21	1 807 150,82	2 000 741,03
Annulations de mandats (g)		18 811,34	18 811,34
Depenses nettes (h = f - g)	193 590,21	1 788 339,48	1 981 929,69
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	972 663,96	497 587,67	1 470 251,63
(h - d) Déficit			

*Certifié conforme au compte
de gestion 2022*

*le comptable public,
[Signature]
Isabelle RIVIERE*